

Création d'emploi

Un jeune homme de la Nouvelle-Écosse, venu ici avec le CTC pour nous rencontrer, a présenté des instances à notre caucus ce matin. Il a décrit la misère humaine qu'entraînent le chômage et les taux d'intérêt élevés. Tous les travailleurs du bois pourraient faire la même chose. Nous avons quelque 11,300 chômeurs en Colombie-Britannique. Environ 47 p. 100 de l'industrie du contreplaqué en Colombie-Britannique est inactive parce que la construction domiciliaire est à la baisse. A peu près 85 p. 100 du contreplaqué fabriqué au Canada sert à construire des maisons au pays même. Il y a des travailleurs de l'industrie du contreplaqué en chômage alors que certaines personnes sont à la recherche d'une maison ou d'un appartement, mais n'ont pas les moyens de se l'offrir et que bien des familles perdent leur maison. Bob, qui est de la Nouvelle-Écosse, a cinq enfants, et il doit consacrer 60 p. 100 de son revenu à son hypothèque parce qu'il doit payer 22 p. 100 d'intérêts. Il représente 14,000 propriétaires de maison de la région de l'Atlantique dont 30 ou 40 p. 100 devront renouveler leur hypothèque d'ici à trois mois en ignorant quel sera le taux d'intérêt.

Nous, les néo-démocrates, nous avons fait des suggestions au gouvernement. Le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gray) nous parle de stratégie industrielle depuis des années. Nous voulons savoir pourquoi il n'arrive pas à caser les citoyens de la région de l'Atlantique dans l'industrie de la construction navale et dans la marine marchande. La région de l'Atlantique a une population trop élevée pour les ressources dont elle dispose. L'industrie de la pêche ne peut pas faire vivre tous les gens qui essaient d'en tirer une subsistance. Il n'y a pas de possibilités d'emploi pour ces personnes-là. Nous voulons savoir pourquoi le gouvernement n'adopte pas une stratégie industrielle axée sur la fabrication d'un plus grand nombre de biens au Canada. Nous voulons savoir pourquoi nous, les habitants des Maritimes, nous ne pouvons pas avoir notre propre industrie de construction navale.

● (2020)

Le bill C-48 ne nous permettra pas de produire les emplois et le matériel nécessaire à l'exploitation du pétrole et du gaz naturel sur le plateau continental sous-marin et dans le Nord. C'est pourtant ce qu'il nous faudrait faire. Il importe également que les emplois que permettront de créer indirectement ces entreprises profitent à la région de l'Atlantique aussi bien qu'au centre et à l'ouest du pays, afin que les gens puissent gagner leur vie et créer un milieu social solide. Les familles auront ainsi les moyens d'acheter une maison et de bien nourrir leurs enfants, et elles pourront avoir accès à des installations de services communautaires et demeurer unies.

Les familles canadiennes se trouvent parfois plongées en plein dilemme lorsque les deux parents doivent occuper un emploi et confier leurs enfants à des services de garderie souvent inadéquats. Pire encore, on voit parfois des familles dont le chef est chômeur devoir se séparer de sorte que la femme et les enfants puissent bénéficier de l'assistance sociale car ils peuvent toucher ainsi davantage de prestations que si la famille vivait unie. On m'a signalé récemment un cas de ce genre à Ottawa.

Quand nous parlons de gouvernement responsable, nous voulons parler d'un gouvernement qui se soucie du bien-être de ses administrés. Le gouvernement actuel a beaucoup protesté quand nous l'avons accusé d'irresponsabilité. Ce n'est pas notre

parti qui adresse ce reproche au gouvernement; ce sont nos commettants qui le lui adressent par notre intermédiaire.

Il est temps que le gouvernement se rende compte des réalités de la vie dans notre grand pays, où il ferait encore mieux vivre sans un gouvernement libéral.

Des voix: Bravo!

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, on prétend dans la motion présentée aujourd'hui que le gouvernement a renié ses engagements de stimuler la création d'emplois à long terme, grâce à une approche intégrée dans l'élaboration des politiques économiques. A mon avis, les faits sont précisément le contraire de ce que les députés néo-démocrates voudraient faire croire aux députés et aux Canadiens.

Dans le discours du trône prononcé le 14 avril 1980, le gouvernement formulait en termes clairs et concis la nature de la politique industrielle qu'il s'engageait à suivre. Il affirmait que le gouvernement favoriserait une politique de développement national qui fournirait des emplois, stimulerait la croissance, renforcerait les régions et augmenterait la proportion des propriétés détenues par les Canadiens ainsi que leur mainmise sur l'économie.

Le budget que le ministre des Finances (M. MacEachen) présentait la semaine dernière était accompagné d'un document intitulé: «Le développement économique du Canada dans les années 80» qui expose dans un seul document les politiques et les priorités du gouvernement canadien pour un développement économique national. Les députés de l'opposition voudraient faire croire à la population que les propositions de ce document au sujet du rôle du gouvernement fédéral dans le développement économique ne répondent pas à l'engagement pris en matière de politique industrielle. A mon avis, ils ont tout à fait tort. Les principes et priorités établis dans ce document traduisent une fidélité rigoureuse aux engagements pris en matière de politique de développement industriel et économique par le gouvernement au début de son mandat et qui ont guidé depuis ses initiatives dans ce secteur.

Le rôle que nous avons attribué au gouvernement national pour faciliter le renouveau industriel et la croissance économique est vigoureux. Le gouvernement joue et continuera de jouer un rôle actif dans le développement industriel du pays.

Le gouvernement est convaincu qu'à l'avenir, comme par le passé, les réactions du secteur privé aux signaux du marché doivent donner l'orientation première à la croissance économique dans les marchés qui fonctionnent avec efficacité.

Il reste cependant qu'à notre avis, le gouvernement doit continuer à agir de manière à appuyer l'activité, l'esprit d'entreprise du secteur privé, pour promouvoir le maximum de concurrence dans le secteur industriel et garantir une juste répartition des avantages de cette croissance entre toutes les régions du Canada.

Comme le stipule le document sur le développement économique:

Dans la poursuite de cet objectif, le gouvernement du Canada doit assumer un rôle de guidage du développement économique. La mobilisation des ressources de l'économie est une entreprise nationale qui tient compte et qui dépasse les intérêts des régions ou des secteurs particuliers. Les politiques et les programmes du gouvernement national représentent des outils de première importance pour la gestion et l'exploitation des chances de développement et le partage équitable des avantages qui en découlent.